



GROUPES AU COLLÈGE : PAS AU NIVEAU

► Communiqué de presse

Le **SNALC** a pris note des « assouplissements » introduits par le Ministère dans les textes mettant en place les groupes au collège.

Disons-le tout net, le **SNALC** n'entre plus dans les querelles sémantiques. Appelez-les « groupes de niveau », « groupes de besoin » ou appelez-les Denise, si vous le voulez, le problème n'est plus là ; loin s'en faut.

Le vrai problème, pour le **SNALC**, est que ces groupes vont massacrer les conditions de travail des professeurs de français et de mathématiques.

Il faudra forcément fonctionner en groupes toute la semaine ; donc hors de question d'avoir une organisation hebdomadaire permettant de faire – par exemple – une heure en classe entière et le reste en groupes. Par contre, certaines semaines par an on pourra reformer les classes, sur certaines heures. Ce sera laissé à la discrétion de l'établissement.

Par ailleurs, il n'est plus nécessaire d'avoir plus de groupes que de classes. Donc, adieu les effectifs réduits, sauf à charger les autres groupes outre mesure.

Au final, on annualise, on renvoie l'organisation au niveau de l'établissement sans régler les vrais problèmes, qui, pour le **SNALC**, sont les suivants :

- Les moyens clairement insuffisants
- Les barrettes sur toutes les heures de français et de mathématiques
- L'impossibilité pour les professeurs de ces disciplines d'être professeurs principaux dans de bonnes conditions
- L'alignement des progressions et l'entrave à la liberté pédagogique

Ces assouplissements, qui ne peuvent que tendre les professeurs, n'ont aucun sens. Ils montrent que le Ministère ne sait plus comment mettre en place une réforme mal pensée.

Le **SNALC** demande donc qu'il renonce à la faire entrer en vigueur en 2024 et que le temps de la réflexion reprenne pour mettre en place, avec les moyens idoines, une réforme réellement profitable à tous les élèves.

Paris, le 18 mars 2024

Contact :
Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, jr.girard@snalc.fr